

[Lettre]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

teurs de Lausanne défilent sur la scène et s'arrangent en demi cercle. — Tout à coup le gaz, jusque là d'une clarté vague et terne, inonde la salle de lumière. Quelques coups d'archet, quelques légers pincements de cordes, quelques doux roucoulements de flûte forment un murmure musical qui annonce qu'on cherche le ton. Puis tout se tait, et le joyeux groupe attaque à grand orchestre, avec une vigueur et un ensemble parfaits, la *Polonaise* de Bartholomäus. La joie rayonne dans l'auditoire, et c'est à peine s'ils peuvent attendre la fin du morceau, les applaudissements empressés de ce public lausannois depuis si longtemps privé de délassements artistiques, de ce public qui, soupirant après un théâtre, regarde sans cesse vers l'horizon municipal en s'écriant : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? »

Voilà le début de la *Société philharmonique*, mardi soir, dans son premier concert.

Le trio de *Guillaume Tell*, exécuté avec beaucoup de verve et d'ampleur par des voix jeunes, sonores et pures, a enlevé tous les suffrages, et le succès de la soirée ne devint que plus brillant lorsque cette belle voix féminine que nous aimons tous entendre vint y ajouter son charme.

Espérons que l'accueil fait à ce premier concert se renouvellera pour ceux que nous promet encore la société philharmonique, société qui, par son heureuse initiative et tous les soins qu'elle met à nous procurer des récréations aussi attrayantes, a droit à notre sympathie et à nos encouragements.

L. M.

Causerie sur le théâtre.

On s'est beaucoup préoccupé à Lausanne et l'on s'y préoccupe encore de la question de savoir si nous aurons ou non un théâtre.

En attendant la solution de ce problème, et faute d'un drame émouvant, d'un gai vaudeville ou d'une désopilante comédie, nos lecteurs de la capitale accueilleront peut-être avec intérêt quelques détails sur l'origine du théâtre, sa naissance et ses développements.

Les documents manquent, en général, pour déterminer sûrement à quelle époque remonte l'art dramatique.

Les Orientaux, avec leurs mœurs casanières et leur caractère contemplatif, dûrent être peu enclins aux représentations scéniques. Les Grecs, par contre, vifs et spirituels, et parmi eux, les Athéniens, furent, en instituant leurs *jeux*, les véritables créateurs du théâtre.

La tragédie vint d'abord, et fut suivie de la comédie, qui attaquait les abus et ne ménagea ni les hommes ni les dieux.

Les théâtres, en Grèce, étaient, après les temples, les principaux édifices, car le spectacle faisait partie intégrante du culte. Toute grande ville avait son théâtre. D'abord construits en bois, ce ne fut que plus tard que l'on vit s'élever des théâtres en pierre. Le théâtre de Bacchus, au pied de l'Acropole, offrait la vue de la mer; une partie de rochers formait la scène. Il pouvait contenir 50,000 spectateurs et servait aussi aux assemblées populaires. Comme il était découvert, on n'y allait qu'avec des manteaux pour se garantir du froid ou du soleil.

Chez les Romains, la pantomime fut longtemps le seul divertissement théâtral, mais fut peu goûtée par le peuple, jusqu'à

l'apparition de Pylade et de *Bathylle*, pantomimes fameux qui remportèrent tous les suffrages.

Les théâtres romains étaient en bois, et les spectateurs s'y tenaient debout. Le triumvir Lépide fit construire une salle avec des sièges, et Curion, un théâtre qui pouvait se démonter. Celui de Scarus contenait 80,000 spectateurs. Pompée construisit le premier théâtre en pierre; ce bâtiment pouvait renfermer 40,000 personnes. Sous les empereurs, les salles de spectacle et la scène étaient ornées de colonnes, dallées de marbres, et dorées tout alentour. On y voyait des arbres, des fontaines et des statues.

Après Auguste, ce protecteur des arts, le théâtre dut faire place au cirque, et les acteurs dramatiques aux gladiateurs et aux bêtes féroces. Mais, plus tard, vers le III^e siècle de notre ère, Ezéchiel le tragique compose un drame sur *la vie de Moïse*, et au siècle suivant, Jean Chrysostôme, celui du *Christ souffrant*.

Ces pièces prirent le nom de *mystères*.

Voici la liste des principaux drames-mystères du moyen-âge : au VII^e siècle, le *Conflit des vices et des vertus*, d'Isidore de Séville; au X^e, *Abraham et la foi, l'espérance et la charité*, de Rosweide; au XI^e, *les vierges sages et les vierges folles*. De cette époque date *la danse macabre*; le *Mystère de Sainte-Catherine*, au XII^e siècle, par Geoffroy-de St-Alban; au même siècle, *la Résurrection et la Venue de l'Antéchrist*.

On y voyait le paradis, l'enfer et le purgatoire; les villes de Nazareth, Béthléem, Rome et Jérusalem y étaient aussi représentées.

Les effets des machines employées étaient des plus extraordinaires; elles permettaient de simuler des miracles, des décollations, des tremblements de terre. — En France, sous le roi Charles VI, les *Confrères de la passion* s'associent aux *enfants sans souci*, pour jouer en public des *mystères, farces, soties*, etc.

Plus tard, les *Confrères de la Trinité* achètent une dépendance de l'hôtel de Bourgogne et y construisent un théâtre, autorisés par un arrêt du parlement (19 nov. 1548), sous condition de n'y plus représenter des mystères sacrés, mais seulement des pièces profanes. Mais les confrères, qui portaient le froc, trouvèrent inconvenant de monter sur les planches, et louèrent leur hôtel à des troupes françaises et italiennes. C'est sur cette scène que furent jouées les premières pièces de Rotrou et de Corneille.

Vers 1600, un nouveau théâtre s'éleva au Marais, et subsista jusqu'à la mort de Molière (février 1673).

En 1680, Paris possédait trois théâtres : le *théâtre du roi*, le *théâtre italien* et l'*Opéra*, fondé par Lully. Il en comptait plus de vingt en 1840, et doit aujourd'hui en avoir une trentaine.

Après avoir parlé des Grecs, des Romains et de nos voisins d'outre-Jura, pourquoi ne pas mentionner aussi Lausanne, qui a certes marqué dans les annales du théâtre.

Nous croyons, en effet, que ce fut dans notre ville, à Mon-Repos ou à Beau-Séjour, que *Zaïre*, l'une des meilleures tragédies de Voltaire, fut représentée devant l'auteur pour la première fois.

— Autre temps autre mœurs.

E.

Paris, le 6 décembre 1864.

Mon cher Conteur,

Je t'ai promis quelques renseignements sur les cours qui sont offerts à Paris aux ouvriers et apprentis; voici ce que je puis t'indiquer aujourd'hui.

Les adultes ont à leur disposition :

- 1^o Les cours du Conservatoire des arts et métiers;
- 2^o Les cours de l'école du Conservatoire des arts et métiers;
- 3^o Les cours de l'association polytechnique;
- 4^o Les cours de l'association polytechnique;
- 5^o Les conférences de l'association polytechnique;
- 6^o Enfin, les diverses écoles de la ville de Paris.

Le conservatoire des arts et métiers donne chaque soir, de sept heures et demie à dix heures, trois ou quatre cours dont chacun dure plusieurs mois; le programme des leçons est cependant dis-

posé de telle sorte que l'on puisse tirer un profit réel de chacune d'elles, alors même qu'on n'aurait pas assisté à la précédente. Voici la liste des cours qui se donnent cet hiver : Mécanique appliquée aux arts, constructions civiles, physique appliquée aux arts, géométrie descriptive, chimie appliquée aux arts, chimie appliquée à l'industrie, chimie agricole, agriculture, travaux agricoles et génie rural, filature et tissage, teinture, apprêt et impression des tissus, économie politique et législation industrielle, économie industrielle et statistique.

Inutile de dire ici que ces cours sont confiés à des célébrités de la science ; les noms de MM. Tresca, Becquerel, Peligot, Payen, Bousingault, Alcan, Wolowski, etc., sont assez connus pour me dispenser de tout éloge. Ces hommes ont à leur disposition les immenses trésors de modèles, de collections scientifiques, que possède le Conservatoire. C'est dire que leur enseignement peut avoir un caractère réellement pratique ; au lieu de théories abstraites, ils peuvent montrer à leurs auditeurs une foule d'applications intéressantes, des machines qui marchent et d'autres qui se décomposent sous les yeux du public pour laisser pénétrer les secrets de leur agencement intérieur, etc. Est-ce à dire cependant que le résultat réel de ces cours soit en proportion des sacrifices que l'Etat s'impose à leur égard et de l'affluence toujours grande des auditeurs, je ne le crois pas. Si l'on parcourt du regard les bancs des immenses amphithéâtres du Conservatoire, on aperçoit bien des figures indifférentes, quelques-unes même qui indiquent un profond sommeil ; mais aussi, comme il est intéressant de voir la physionomie de cet ouvrier s'illuminer en présence d'une machine à lui connue et dont la parole éloquente du professeur vient de lui découvrir le secret.

Mais je m'arrête, je parle à des gens convaincus de l'importance de l'enseignement professionnel, et si je continue de ce train-là, je n'aurai plus de place pour les autres cours dont j'ai à parler.

A côté des cours publics du Conservatoire, il y a dans cet établissement une école, à l'usage des jeunes ouvriers et apprentis. On y enseigne la géométrie, le dessin appliqué aux machines et le dessin artistique. Les élèves de cette école sont assujettis à une inscription et à la fréquentation régulière des leçons.

L'association polytechnique a été fondée il y a vingt-cinq ou trente ans par d'anciens élèves de l'école polytechnique qui se sont proposés de répandre dans la classe ouvrière les connaissances qui lui sont nécessaires. Notre compatriote, M. Aug. Perdonnet, est, depuis sa fondation, le président de cette société qu'il dirige avec le zèle et l'activité qu'on lui connaît. L'association a établi dans les divers quartiers de Paris des cours d'arithmétique, de dessin, de comptabilité, de physique, de chimie, de grammaire, de chant, etc. Chaque local ne se prête pas également bien à la réalisation de ce programme, aussi quelques-uns des enseignements que je viens de citer ne figurent-ils pas dans quelques-unes des écoles. Les cours sont publics, primitivement les auditeurs étaient astreints à une inscription à laquelle on a dû renoncer. Les professeurs donnent gratuitement leurs cours, et quelques-uns d'entre eux le font depuis plus de vingt ans. Il paraît que l'association n'a jamais de peine à recruter son personnel enseignant ; elle ne peut pas accepter tous les services qui lui sont offerts ; il est vrai de dire qu'elle a parfois de la peine à se débarrasser d'un mauvais professeur qui laisse dormir son auditoire, mais qui tient à son titre de professeur de l'association et peut-être aussi aux avantages personnels qu'il peut lui valoir. Des récompenses, décernées publiquement par le ministre de l'instruction publique, aux ouvriers qui se sont fait remarquer par leur assiduité, terminent chaque période d'hiver.

Depuis quatre ans, M. Perdonnet a organisé, en dehors des cours du soir, des conférences du dimanche, pour lesquelles il a obtenu le concours des hommes les plus éminents de la littérature et de la science. MM. Babinet, Philarète Chasles, de Lesseps, Barral, Samson (de la comédie française), M. Perdonnet lui-même et une foule d'autres dont les noms m'échappent en ce moment,

ont successivement apporté à ces conférences le concours de leur parole et de leurs connaissances. Ce sont ces conférences qui ont fait naître celles de la Sorbonne et de la rue de la Paix, dont je compte te parler une autre fois, mon petit *Conteur*.

Une autre société, l'association philotechnique, qui s'est séparée de la précédente en 1848 pour diverses raisons, poursuit le même but que sa sœur aînée. Elle a aussi institué dans un grand nombre de quartiers des cours du soir, analogues à ceux dont j'ai parlé. Les deux associations ont en outre dans plusieurs locaux, des bibliothèques qui sont mises à la disposition des ouvriers moyennant une légère rémunération. Il est probable qu'au premier jour les deux sociétés vont se réunir de nouveau afin de mieux utiliser leurs ressources et leurs efforts.

Enfin, il existe dans chaque arrondissement de Paris, une ou plusieurs écoles municipales, à l'usage des adultes ; on y enseigne surtout l'écriture, la lecture, la grammaire ; ce sont donc des écoles très-élémentaires, à l'usage de cette classe de la population parisienne, malheureusement très-nombreuse encore, qui ne sait ni lire ni écrire. Quelques-unes de ces écoles cependant, ont un but plus relevé ; elles sont destinées à l'enseignement du dessin ; on y donne des leçons de dessin industriel, de dessin d'ornementation, de modelage, de sculpture, etc. ; plusieurs d'entr'elles ont particulièrement en vue telle ou telle industrie spéciale, parmi celles qui font la richesse et la célébrité de Paris.

Tu comprends, ami *Conteur*, qu'on ne voit pas tout cela en un jour, surtout quand on a autre chose à faire qu'à courir d'un quartier à l'autre. Aussi, tu me permettras de me borner aujourd'hui à cette nomenclature un peu sèche, en te promettant de revenir une autre fois, avec plus de détails, sur cette intéressante question.

P. S. Hier ont commencé les conférences littéraires et scientifiques de la Sorbonne ; il y avait foule, la police, craignant que les étudiants ne voulussent continuer le tapage qu'ils ont fait vendredi dernier à l'école de droit, avait déployé ses forces. Elle n'a eu à constater que la plus complète tranquillité.

Samedi dernier, le manque d'espace ne nous ayant pas permis de mentionner l'apparition du 1^{er} numéro de la *Revue de Belles-Lettres*, nous nous empressons de le faire aujourd'hui. Cette nouvelle publication sera, nous n'en doutons pas, accueillie partout avec sympathie. Echo fidèle et simple des travaux littéraires de notre jeunesse studieuse, elle doit être encouragée. Son programme modeste nous a plu et promet pour l'avenir. Les morceaux qui composent ce premier numéro sont charmants par leur allure franche et joyeuse. Ils respirent tous la gaieté et la verve qui caractérisent, en général, les travaux de la société de *Belles-Lettres*. Puisse cette publication obtenir le succès qu'elle mérite.

Avis. — *Ceux de nos abonnés auxquels cela pourrait convenir, sont autorisés à nous faire parvenir FRANCO, en timbres poste, le montant de leur abonnement. — Il leur en sera accusé réception dans le journal.*

Pour la rédaction : L. MONNET.